

Communiqué national de la Fédération Syndicale Etudiante

Appel à la journée de mobilisation nationale du 23 octobre

Des milliers d'étudiants et de personnel enseignant et non-enseignant se sont réunis en Assemblées générales le 16 et le 17 octobre :

120 à Dijon, 100 à Bordeaux 1, 200 à Aix, 500 à Toulouse le Mirail, 120 à Toulouse Rangueil, 60 à Toulouse Arsenal, plusieurs dizaines à Lyon, 350 à Tolbiac, 60 à la Sorbonne, plusieurs dizaines à Paris 4 Clignancourt et Malesherbes, 300 à Nanterre, 100 à Rouen, 250 à Caen, 350 à Rennes 2, etc...
Ces Assemblées se sont prononcées contre la loi Pécresse.

L'Assemblée Générale de Toulouse a décidé d'inviter les universités à se coordonner nationalement ce week-end, les 20 et 21 octobre. La coordination nationale du mouvement étudiant est une condition de son succès et du maintien de la démocratie en son sein. L'expérience du mouvement de 2005 contre la Loi sur l'Egalité des Chances (LEC) démontre l'importance de structurer rapidement la mobilisation.

La FSE soutient toutes les démarches d'auto-organisation et appelle les étudiants à se saisir de cette première coordination en y mandatant des délégués au sein de leurs Assemblées Générales.

La FSE appelle à faire du mardi 23 octobre un jour de mobilisation nationale.

La grève des universités est maintenant à l'ordre du jour. La FSE proposera de voter la mise en place de piquets de grève dès que les conditions sont réunies à partir du mardi 23 octobre et jusqu'à l'abrogation de la loi Pécresse

Là encore l'expérience du mouvement contre la LEC et de la victoire contre le CPE a amplement démontré que la grève totale était le seul moyen de faire reculer le gouvernement.

Pour la FSE, Corentin Hetzel
fse.relations@lutttes-etudiantes.com